

ENTRAINEMENT

Modalités d'accès à la piste indoor de Louvain-la-Neuve du 01/10/2025 au 31/03/2026

Personne de contact (Louvain-la-Neuve indoor): [Tim Bossier](#), 02/47.47.206

Parking :

Les véhicules doivent être stationnés soit sur le parking Malin, situé à proximité du hall d'athlétisme, soit le long du boulevard de Lauzelle.

Il est demandé d'éviter d'utiliser le parking actuel du Complexe Sportif de Blocry (CSB), destiné en priorité au public fréquentant le centre sportif et les piscines du CSB.

Horaires :

La salle est divisée en 2 zones :

« Zc » = zone de compétition : anneau central : 6 couloirs de 200m, saut en hauteur, à la perche et en longueur, lancer du poids ou la cage à lancers, les 8 couloirs de 60m, 2 couloirs de 250m.

« Ze » = zone d'entraînement à l'extérieur de l'anneau central (saut en hauteur, à la perche et en longueur, la cage à lancers, les 4 couloirs de 250m incluant 4 couloirs du 110m).

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI ⁽²⁾		DIMANCHE ⁽²⁾	
Zc	Ze	Zc	Ze	Zc	Ze	Zc	Ze	Zc	Ze	Zc	Ze	Zc	Ze
10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾		10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾		10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾		10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾		10h30 - 13h00 SHN ⁽¹⁾		10h00 - 14h00		10h00 - 13h00	
13h00 - 17h30				13h00 - 16h30		13h00 - 18h00							
17h30 - 18h00 ⁽³⁾		13h00 - 20h00		16h30 - 18h00 ⁽⁵⁾				13h00 - 20h00					
18h00 - 20h00 ⁽³⁾				18h00 - 20h00 ⁽⁶⁾	18h00 - 20h00	18h00 - 20h00 ⁽⁴⁾	18h00 - 20h00						

LBFA

BRABANT WALLON

CSDY

ZONE INTERDITE

⁽¹⁾ Exclusivité pour les athlètes « Sportif de Haut Niveau », « Partenaires d'entraînement », « Espoirs Sportifs », « Jeunes Talents », « Team LBFA » à la LBFA ; ainsi que les athlètes sous statut d'Atletiek Vlaanderen et étrangers.

⁽²⁾ Uniquement aux dates suivantes : 08/11, 22/11, 23/11, 30/11, 06/12, 21/12, 27/12, 28/12, 11/01, 18/01, 25/01, 01/02, 28/02, 07/03.

⁽³⁾ Exclusivité du Comité Provincial du Brabant Wallon du 20/10/2025 au 09/03/2026

⁽⁴⁾ Exclusivité du Comité Provincial du Brabant Wallon du 23/10/2025 au 12/03/2026 (sauf 25/12, 01/01)

⁽⁵⁾ Exclusivité du CSDyle du 07/01/2026 au 11/02/2026 (sauf 24/12, 31/12, 04/02)

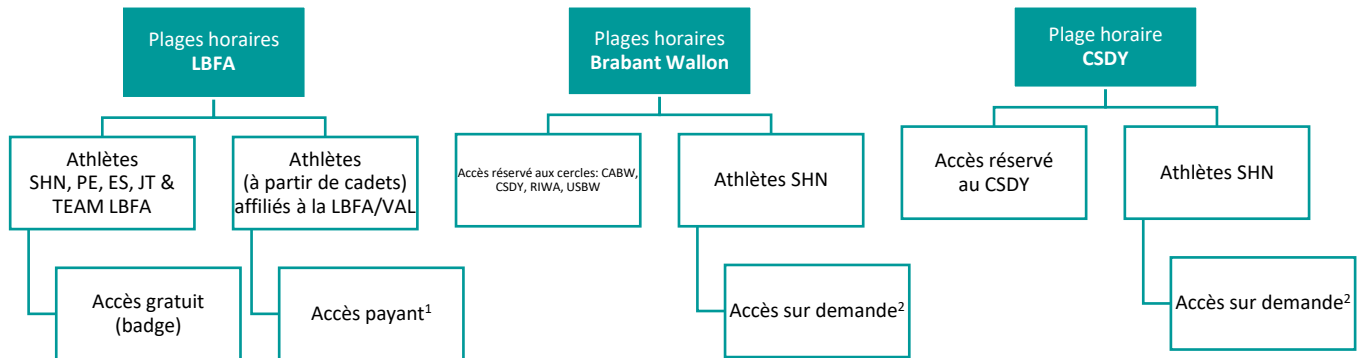
⁽⁶⁾ Exclusivité du CSDyle du 22/10/2025 au 11/03/2026 (sauf 24/12, 31/12, 04/02)

⁽³⁾ ⁽⁴⁾ ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾ En dehors des périodes d'exclusivité, ces plages horaires sont LBFA.

Accès et tarifs :

Accès pratique :

Avant d'accéder à la piste, **les athlètes doivent obligatoirement se présenter aux bureaux de la Direction Technique**, situés dans le hall d'athlétisme de Louvain-la-Neuve, soit pour acheter leur entrée, soit pour présenter leur abonnement.



¹ **Tarifs :**

- **Carte 1 entrée :** 7 €
 - **Abonnement :**
 - 130 € : valable du 01/10/2025 au 31/03/2026
 - 100 € :
 - Valable du 01/10/2025 au 31/12/2025
 - Valable du 01/01/2026 au 31/03/2026
- Demande d'abonnement à soumettre via ce [formulaire](#).
- **Réservation de groupe (non-exclusive) :**
 - 50 € / 10 athlètes
- Demande de réservation de groupe à soumettre auprès de Tim Bossier.

L'accès des **entraîneurs** est gratuit.

² Demande à introduire auprès de la Direction Technique.

Indisponibilités :

Voir sur le site de la LBFA : <https://www.lbfa.be/fr/indisponibilites>.

Règlement d'Ordre Intérieur :

Le règlement d'ordre intérieur détaillant les consignes d'utilisation de la salle est disponible sur le site de la LBFA.

Sanctions :

Des contrôles seront effectués pour s'assurer du respect des zones, des horaires, du matériel, ainsi que du paiement de l'accès.

En cas de non-respect, des sanctions appropriées pourront être appliquées.